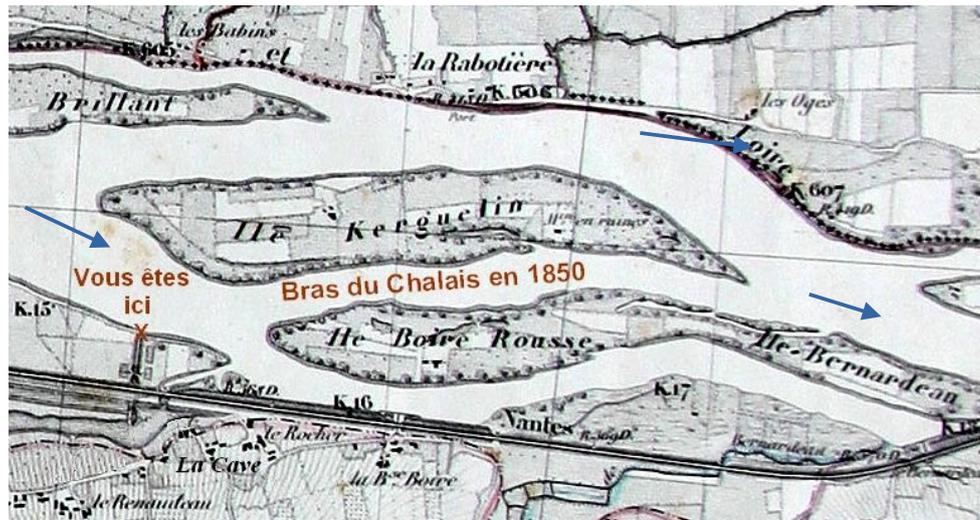




57- Le bras du Bernardeau



Le bras actuel, du nom de l'île et du ruisseau marquant sa sortie, a beaucoup évolué depuis le 19^e siècle comme le montre cette carte dressée juste après l'édification de la levée ferroviaire : un bras de 100 m large, le Chalais, séparait alors les îles Kerguelen et Boire Rousse. Il est désormais réduit à une vingtaine de mètres à son entrée. Les îles Boire Rousse et Bernardeau venaient d'être réunies par des accroissements (« accrais »).

L'Île Kerguelen au temps de ses fermiers

L'ancienne Île de Quatrebarbes (vieille famille noble) fut rebaptisée au 18^e siècle du nom de son nouveau propriétaire breton, le sieur de Kerguelen. Sa superficie actuelle est de 54 hectares. Avant la guerre 39-45, elle était exploitée par deux familles de fermiers résidant sur l'île. On y pratiquait la polyculture : vaches, cochons, volailles, céréales et légumes, destinés en premier lieu à nourrir la famille et les bêtes. On y cultivait aussi pour le rapport d'importantes surfaces de chanvre et d'osiers. Les fermiers disposaient de fours à chanvre et d'une broyeuse mécanique pour extraire la précieuse filasse.

Depuis le départ du dernier fermier à la retraite en 1982, une partie de l'île a été plantée de peupliers, les friches ont remplacé des prairies et le lieu est devenu un rendez-vous de chasse. Le conseil général de Loire-Atlantique en a racheté une partie en 2016 pour préserver son caractère et sa biodiversité.

Vous êtes sur la levée de la Culée (c'est-à-dire le « cul » de la prairie) !

Depuis toujours, les exploitants de la vallée redoutaient les crues tardives qui dévastaient cultures et herbages. Comme la vallée d'Anetz se remplissait à partir de l'aval de niveau moins élevé, on avait édifié cette levée de protection perpendiculaire pour empêcher le refoulement des eaux de crues. Mais, pour permettre aussi l'évacuation de l'eau d'inondation à la décrue, le canal d'écoulement sous la levée est muni d'une porte basculante anti-retour, s'ouvrant uniquement dans le sens du courant d'évacuation.

> Retrouver la porte à clapet anti-retour du canal passant sous la levée du chemin.